

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

QUATRIÈME PARTIE—LA NUIT DE NOCES

XXXIV.

—Aimes-tu mieux la ruine et l'échafaud pour nous? répli-

qua durement Prosper en serrant dans son portefeuille le papier fatal qu'il venait d'arracher aux terreurs de sa fiancée. Voilà pour l'avenir, ajouta-t-il. Maintenant le présent. Reprends ta place et écris.

La jeune fille saisit la plume qu'elle avait jetée loin d'elle. Le plus cruel était fait. Le reste lui importait peu.

—Es-tu prête?

—Oui.

Prosper commença à dicter.

« Je, soussignée, reconnais devoir à monsieur Prosper Martin la somme de cinq cent mille francs, pour diverses avances et pour bons soins donnés à mes affaires d'intérêts.

« M'engageant à lui payer cette somme le jour où je toucherai chez Me Ferté, notaire, rue de Navarin, à Paris, la somme de un million, déposée entre ses mains, à mon nom, au cas où Jeanne d'Esparre devien-drait veuve sans enfants et ne se remarierait pas dans un laps de deux années »

—Date et signe comme pour l'autre, ajouta Prosper Martin.

Julie data et signa, puis brisa sa plume avec un geste de colère et de désespoir.

—Sois tranquille, reprit Prosper. Furet ne reviendra pas maintenant, je t'en réponds!

Julie, anéantie et brisée par tant d'émotions, était restée sur sa chaise.

—Oh! va-t-en! s'éleva d'une voix presque suppliante. Va-t-en! J'ai besoin d'être seule pour pleurer tout à mon aise.

A peine, eut-il quitté le petit salon où venaient de s'accomplir ces diverses scènes que Julie éclata en sanglots.

—Toujours le crime! balbutiait-elle au milieu de ses larmes. Oh! oui, j'étais vraiment maudite le jour où je vins au monde.

XXXV.

En sortant de chez Julie, Furet se frottait les mains, enchanté de sa journée, se disant à part lui :

—Je les tiens! Ils s'exécuteront, soit que la donzelle trouve l'argent, et sa beauté se lui permet, soit qu'elle signe le petit papier que je lui ai demandé. La lutte a été vive. Mais ils sentent bien qu'ils ne peuvent m'échapper.

Tout en monologuant Furet avait gagné la rue Saint-Lazare. Il marchait, la tête penchée, sans se préoccuper des passants.

Aussi ne remarquait-il pas qu'à vingt pas derrière lui, marchait quelqu'un qui ne le perdait pas de vue. Ce



—Des pêches! En cette saison!...

quelqu'un, c'était Désiré Martin.

Après avoir quitté l'appartement de Julie, le petit misérable s'était embusqué à peu de distance de la porte de la maison, surveillant la sortie de l'homme d'affaires. Il le suivit donc, sans attirer son attention jusqu'à l'angle de la rue Taibout.

Là, Furet, s'était arrêté pour consulter sa montre.

—Quatre heures et demi ! dit-il, c'est le moment de se payer une petite absinthe.

Furet ne trouvait d'absinthe que dans les grandes circonstances, lorsqu'il était particulièrement joyeux.

Un café de peu d'apparence montrait sa devanture. Il y entra et alla s'asseoir sur une banquette, en face d'une table couverte de divers journaux.

—Une absinthe ! dit-il au garçon, et il se mit en devoir de parcourir les gazettes.

Sa lecture l'absorba bientôt, au point qu'il ne s'aperçut pas qu'un jeune garçon venait d'entrer à son tour dans le café, et de se placer juste à la même table que lui.

C'était Désiré Martin.

Il jeta un coup d'œil rapide sur le verre de Furet, et commanda aussitôt une absinthe.

En entendant la voix du nouveau consommateur, l'ami inconsolable de Chatoyant avait levé les yeux ; mais, ne connaissant point le personnage qui se trouvait à ses côtés, Furet avait repris sa lecture ; le visage entièrement caché par le journal qu'il tenait déployé, à hauteur du nez, et qui l'empêchait de rien voir de ce qui se passait autour de lui.

Le garçon versa l'absinthe demandée au frère de Prosper Martin, qui, de son côté, se mit à lire le « Journal illustré », semblant fort occupé par l'attrait de la chronique et des gravures.

Furet, quel qu'absorbé qu'il fût par la « nouvelle du jour », avait bu, néanmoins, en une fois le tiers de son absinthe.

Désiré vida de son propre verre une quantité la plus égale possible, puis il glissa lentement la main dans la poche de son gilet, où il sembla chercher quelque chose. Tout en se livrant à cet exercice, il regardait attentivement le consommateur placé en face de lui, et qui restait parfaitement absorbé dans sa lecture. S'en étant soigneusement assuré, Désiré jeta un rapide regard dans la salle du café.

Il y avait, à cette heure encore peu avancée, trois personnes en tout. Deux jouaient au piquet. La troisième feuilletait le « Bottin ». Quant au garçon il regardait jouer, et la patronne de l'établissement, derrière son comptoir, relevait quelques factures.

Désiré, satisfait de son examen, retira la main de la poche de son gilet, et saisissant son verre d'absinthe, y laissa tomber une pincée d'une certaine substance blanchâtre qu'il tenait serrée entre le pouce et l'index. La substance coula au fond du verre que Désiré secoua pour opérer la fusion parfaite du liquide et du corps étranger. Puis il reprit sa lecture, après avoir rapproché le plus possible son verre du verre de Furet, qui ne s'occupait guère des faits et gestes de son voisin.

Alors, Désiré, qui feuilletait toujours le « Journal illustré », le referma d'un mouvement brusque et le rejeta de côté, sur la table, mais d'une façon si malheureuse qu'il renversa la carafe d'eau placée entre lui et Furet et dont le contenu alla inonder le pantalon de l'homme d'affaires. Celui-ci bondit, surpris.

—Mille pardons, monsieur ! s'écria Désiré. Je suis un maladroit.

Ce disant, il avait prestement relevé la carafe et poussé son verre à la place de celui de Furet, qui se levait furieux ; et, empoignant le verre de Désiré qu'il prit pour le sien, il alla se placer sur une autre table, après avoir grommelé quelques interjections confuses qui n'avaient rien de flatteur pour celui qui venait de commettre la maladresse.

Le garçon, attiré par le bruit, vint éponger la table, où était resté le faux Pierre Henry.

Désiré, de l'air ennuyé d'un homme qui a fait une sottise, saisit le verre laissé par Furet, et qui était le propre verre de Furet, subtilisé par l'horrible gambo, et le vida d'un seul trait. Puis il paya la consommation et sortit. Mais il n'alla pas loin, car, après avoir remonté la rue Saint-Lazarre, il s'arrêta au coin de la première rue transversale, attendant, guettant, anxieux, pâle, enfiévré.

Pendant Furet, un peu calmé, avait repris sa lecture. Tout à coup, l'heure sonna. Cinq heures.

—Diable ! se dit aussitôt l'agent interlope. Assez flûté. J'ai encore deux courses importantes à faire avant le dîner.

Alors il posa son journal, et prenant le verre d'absinthe qu'il avait emporté, il en absorba le contenu.

—Mauvaise absinthe ! grommela-t-il en replaçant le verre vide sur la table. Elle a un goût d'amortume... Tous ces boutiquiers sont des voleurs.

Il s'était levé, était allé décrocher son chapeau suspendu à une patère, et avait gagné le comptoir.

—Une absinthe, madame, dit-il à la patronne en jetant une pièce d'un franc devant la dame.

Cette dernière lui rendit soixante centimes que Furet compta avec soin et glissa dans son porte-monnaie, sans rien mettre au tronc pour le garçon. Furet était un ennemi acharné de l'usage du « pourboire » comme de tous les « abus » en vertu desquels on « exploite » le public !

Il allait atteindre la porte de sortie, majestueux comme un croque-mort, lorsqu'il s'arrêta tout à coup, chancelant.

Une sueur froide baignait son long visage bilieux, auquel il porta une main convulsive.

—Qu'ai-je donc ? balbutia-t-il en essayant de marcher.

Mais ses pieds semblaient rivés au sol. Sa vue se troublait, un frisson le secouait jusque dans la moëlle des os.

—A moi ! fit-il d'une voix étouffée.

Et il tomba étendu sur le plancher.

Au bruit de sa chute, toutes les personnes présentes se levèrent précipitamment et coururent à lui. Le malheureux se tordait, en proie à d'horribles secousses, le visage convulsé, les traits déformés, l'aspect hideux !

—C'est un épileptique ! dit quelqu'un. Laissez-le, il n'y a rien à faire. Il faut attendre que la crise soit passée.

Pendant ce temps, les membres de Furet se tordaient. Son corps se raidissait, formait comme un arc de cercle, de telle sorte qu'il ne touchait la terre que par l'extrémité de la tête et des talons. Un râle effrayant sortait de sa gorge, entre ses dents qui grinçaient.

—Diable ! s'écria un autre consommateur. Je n'ai jamais vu une crise aussi terrible !...

—On dirait qu'il va mourir !

—Ma foi, c'en a tout l'air !

—On ferait peut-être bien d'aller chercher le médecin.

—Ou de le transporter chez le pharmacien.

—Qui ! oui ! fit la dame de comptoir, très émue, et surtout très ennuyée d'un semblable accident dans son établissement.

—Joseph ! courez chez le docteur, à côté, vous savez bien ?

Le garçon limonadier s'élança au dehors pour demander du secours.

Les convulsions de Furet devenaient de plus en plus épouvantables. Ses yeux, fermés pendant la première période de cette

attaque, qui ressemblait à une attaque de "tétanos," venaient de s'ouvrir démesurément, comme s'ils voulaient sortir de leurs orbites. Une écumée sanguinolente apparaissait à la commissure des lèvres.

—Mais il va passer ! se récria encore la dame de comptoir, qui ne pouvait détacher son regard de cet abominable spectacle.

Tout à coup un son rauque s'échappa de la gorge contractée du malheureux. La tête se renversa encore davantage en arrière, à faire croire que le cou allait se briser. Puis un soubresaut terrible souleva le corps entier qui retomba inerte. Les membres se détendirent. La tête s'affaissa sur l'épaule gauche. C'était fini ! Le pauvre Furet avait cessé de souffrir.

A cet aspect, la dame de comptoir poussa un cri d'épouvante.

—Mort ! il est mort ! fit-elle en tremblant, prête à s'évanouir.

En ce moment la porte du café s'ouvrit, et Joseph, le garçon, rentra accompagné d'un médecin. Le docteur s'approcha du corps étendu, s'agenouilla pour l'examiner de plus près.

—Cet homme est mort ! dit-il aussitôt. Mort d'une congestion au cerveau. Il n'y a plus rien à faire que d'aller prévenir le commissaire du quartier.

—Quel ennui ! s'écria la dame de comptoir, dont toute la sensibilité avait disparu.

—Oh ! ce corps restera peu de temps chez vous, madame, reprit le médecin. Tranquillisez-vous.

—Quelqu'un connaît-il cet individu ? ajouta-t-il en interrogeant les personnes présentes.

Mais personne ne connaissait Furet. En attendant la venue du commissaire de police, on déposa le corps sur une banquette, le long du mur.

—Qu'avait pris cet homme ? demanda le médecin au garçon.

—Une absinthe.

—Ah ! c'est cela ! fit le docteur. L'absinthe aura déterminé la congestion. Il n'y a rien de pire, en pareil cas. Veuillez me donner ce qu'il faut pour écrire. En attendant la venue du commissaire de police je vais dresser mon rapport.

Désiré était toujours aux aguets, au coin de la rue Taitbout et de la rue Saint-Lazarre, d'où il pouvait surveiller la porte du petit café qui venait de voir la fin terrible du compagnon et de l'ami de Chatoyant. De la porte il avait constaté la sortie effarée du garçon limonadier, puis son retour avec un monsieur décoré, qui ne pouvait être qu'un médecin. Puis enfin un troisième individu était sorti à son tour du café, se dirigeant de son côté tout en courant.

A deux pas de Désiré, qui ne le perdait pas de l'œil, cet individu, apercevant deux gardiens de la paix, les avait accostés pour leur dire :

—Allez donc au café là-bas. Il y a un homme qui vient de mourir subitement. Il faudrait prévenir le commissaire de police.

Les deux gardiens se séparèrent aussitôt. L'un d'eux se dirigea vers le café indiqué, tandis que l'autre rétrogradait dans la direction du commissariat de police, afin de prévenir qui de droit.

Désiré Martin avait tout entendu.

—Il est mort ! se dit-il avec un horrible sang-froid. La drogue de Prosper était bonne. En voilà un qui ne parlera plus et ne dénoncera plus personne. Mais que va-t-on faire du corps ?

Et Désiré continua d'attendre. Il craignait qu'on ne le transportât à la morgue pour quelque autopsie, au cas où on soupçonnerait un empoisonnement.

Une demi-heure après, la police ayant fait ses constatations et dressé procès-verbal de l'accident, une civière fermée sortait du café, emportant la dépouille mortelle de l'agent d'affaires.

Désiré suivit de loin le cortège funèbre. Il se dirigeait vers la demeure de Furet.

—On a trouvé sur lui son nom et son adresse ! pensa Désiré, et on ne se défie de rien. Allons ! la journée est bonne !

OINQUIÈME PARTIE. — LE PROCÈS.

I.

L'instruction du procès criminel intenté au Dr Dauray et à Jeanne d'Esparre était terminée. Toutes les pièces avaient été transmises à la chambre des mises en accusation. Les deux prévenus devaient comparaître à la prochaine session des assises.

Pendant cette longue période d'angoisse et d'agonie morale, la plus cruelle peut-être pour des innocents, ni Robert, ni Jeanne ne s'étaient départis de cette tenue à la fois digne et indignée qu'ils avaient montrée dès le début ; ne niant aucun des faits exacts, avouant avec fierté leur amour qu'il eût été inutile de nier, puisque tous les témoignages et des pièces écrites l'établissaient surabondamment, bien que cet amour pût amener leur condamnation.

Pour tous deux l'isolement absolu au "secret" dans une cellule, sorte de tombe à l'usage des vivants, n'avait pas cessé. Depuis des semaines et des mois, ils ignoraient tout du monde extérieur. Personne n'avait été admis à les voir.

C'était là leur plus cruelle torture ; pour Robert surtout, qui pensait sans cesse à sa mère, et se demandait ce qu'elle était devenue. La seule chose qu'on eût daigné répondre à ses questions, c'était qu'elle vivait.

Quant à Jeanne, elle n'avait plus entendu parler ni de son tuteur, ni de madame Ferté, ni d'Andrée, ni de madame de Beaumont. Elle leur avait écrit du fond de sa prison. Pas de réponse ! Le pauvre enfant ignorait que toutes ses lettres avaient été retenues au greffe, puis remises au juge d'instruction et jointes à son dossier, par ordre de monsieur Didier de la Tour, qui mettait toujours le même acharnement à venger la mort de son ami le comte de Noiville, et le même entêtement à croire les prévenus coupables du meurtre, soit qu'il eût été prémédité longuement à l'avance ; soit qu'il fût né d'un mouvement de jalousie folle de la part de Robert Dauray, et d'un mouvement de faiblesse de Jeanne pour son amant, à l'instant de se livrer à un autre homme qui ne lui inspirait qu'antipathie.

Cependant Jeanne avait reçu le premier envoi de Désiré, cet envoi composé de fruits et de friandises, et, ignorant d'où venait cette marque de souvenir et de sympathie, elle l'avait attribuée plutôt à son amie, Andrée de Beaumont, qu'à toute autre personne de sa connaissance.

—J'étais bien sûre qu'elle ne m'abandonnait pas, qu'elle ne m'oubliait pas, qu'elle ne m'accusait pas ! s'était-elle dit avec joie ; la première joie qu'elle ressentit depuis la nuit fatale de son mariage.

En fait, elle ne se trompait pas, en supposant qu'Andrée l'aimait toujours, s'occupait toujours d'elle.

Mesdames de Beaumont, restées à l'hôtel de Noiville, sur les conseils du juge d'instruction, n'avaient jamais douté de l'innocence de Jeanne, ni même de celle de Robert, et n'avaient cessé de s'occuper activement de la veuve du comte de Noiville. Mais tous leurs efforts pour communiquer avec elle, d'une façon quelconque, de même que ceux de Me Ferté, le tuteur et le notaire, avaient échoué devant le parti pris et la sévérité de monsieur Didier de la Tour. Cependant, quand madame de Beaumont et sa fille surent que l'instruction était terminée et que "l'affaire de la rue de l'Université" viendrait devant la cour d'assises, dans un mois, madame de Beaumont trouva tout à coup le moyen de communiquer avec Jeanne, et de lui rendre en même temps un véritable service.

—L'instruction étant terminée, dit-elle à sa fille désolée, Jeanne a le droit d'appeler un avocat près d'elle. Jeanne, qui est encore une enfant, à beaucoup d'égards, et qui ignore tout de la vie, excepté l'amour et la persécution, n'y pense même pas, j'en répondrais. Son tuteur s'en occupera, certainement. Occupons-nous-en d'abord. Qu'elle reçoive cette preuve de notre sympathie. Allons trouver un des maîtres du barreau de Paris. Chosi par nous, il nous dira mieux que tout autre ce qu'il y a lieu d'espérer ou de craindre, et se chargera près d'elle de l'expression de notre vive amitié.

Andréo sauta au cou de sa mère, qu'elle couvrit de baisers.

—Comme tu es bonne ! lui dit-elle.

—Je t'aime, ma chérie. Et j'aime qui tu aimes, voilà tout !

Le lendemain, à cinq heures du soir, madame de Beaumont et sa fille étaient introduites dans le cabinet de Me Litzelmann, avocat, demeurant rue Bonnaparte.

Me Litzelmann jouissait au palais d'une réputation méritée d'éloquence et d'habileté. A cela, ce qui est encore plus rare, il joignait un sens droit et un cœur resté jeune et généreux, bien que l'avocat eût dépassé la quarantaine et fût arrivé à l'âge des désillusions et du scepticisme. Au physique, c'était un homme grand, mince, d'allure correctes et d'aspect un peu froid. Mais son visage franc, loyal, ouvert, l'intelligence bienveillante qui brillait dans ses yeux, malgré l'expression un peu ironique de la bouche, vous mettaient tout de suite à l'aise. On se sentait bien vite en face d'un honnête homme et d'un homme bon.

Après les avoir saluées en véritable gentleman, Me Litzelmann fit asseoir les visiteuses près de son bureau et leur dit, s'adressant à la mère :

—C'est sans doute une consultation que vous venez me demander, madame ?

—Je viens plutôt vous demander l'appui de votre talent pour une affaire qui se plaidera prochainement en cour d'assises.

—Pas pour vous, madame, je le suppose, fit en souriant Me Litzelmann.

—Non, monsieur ; pour une personne que j'aime comme ma fille, et que ma fille aime comme une sœur.

—De qui et de quoi s'agit-il ?

—Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du crime de la rue de l'Université ?

—L'assassinat de monsieur le comte de Noiville ?

—Oui, monsieur.

—En effet, je connais cette affaire par ouï-dire. On en parle énormément au palais. On accuse madame de Noiville et un certain médecin d'être les auteurs de ce meurtre.

—C'est une infâme calomnie, monsieur ! ou tout au moins

une grave erreur ! s'écria madame de Beaumont. J'ai la conviction que madame de Noiville est innocente.

—Vous la connaissez beaucoup, intimement, madame ?

—Assez pour savoir qu'elle est incapable d'un crime aussi abominable. Du reste, il suffit de la voir pour en être certain. De plus, mademoiselle d'Esparre, aujourd'hui veuve du comte de Noiville, a été élevée dans le même pensionnat que ma fille.

—Nous assistions au mariage, moi à titre d'invitée, ma fille comme demoiselle d'honneur. Nous habitons depuis quelques jours l'hôtel de Noiville, et nous l'habitons encore. Nous n'avons pas quitté Jeanne, pendant les huit jours qui ont précédé son mariage. Nous étions encore avec elle quelques instants avant la mort de son mari.

—C'est nous qui l'avons déshabillée, la malheureuse enfant. Et je vous jure qu'elle n'avait rien de l'aspect d'une personne qui se prépare à commettre ou à faire commettre un assassinat ! On ne se trompe pas à ces choses-là.

—Si, quelquefois, madame ! fit doucement l'avocat avec son fin sourire. Mais je n'ai aucune raison de douter de la vérité de votre impression. Cependant, je ne puis, vous le comprendrez, me former ainsi une conviction.

—Ah ! monsieur, il faut que cette conviction naisse chez vous, et que vous acceptiez la défense de Jeanne.

—Oh ! monsieur, je vous en conjure, ajouta avec élan Andrée qui n'avait pas encore osé se mêler à l'entretien, qu'elle qu'en fût son envie.

Me Litzelmann regarda la jeune fille avec intérêt, et reprit après un court silence :

—Est-ce madame de Noiville qui vous envoie vers moi ?

—Non, monsieur, c'est de ma propre autorité que je suis venue vers vous. Jeanne, j'en suis sûre, ne pense pas même à se pourvoir d'un défenseur. Et, pourtant, pour lutter contre les preuves qui semblent l'accabler et contre la haine qui la poursuit, il lui faut un homme d'un talent au-delà de l'ordinaire !

—Vous parlez de haine, madame ? Croyez-vous donc que l'instruction ne se fasse pas loyalement ?

—Si, monsieur, mais "durement", avec le vif désir de trouver les prévenus coupables. M. Didier de la Tour, chargé de l'instruction, connaissait monsieur de Noiville, l'aimait, et met un singulier acharnement à venger sa mort.

—Ce serait grave ! murmura l'avocat. L'instruction est-elle finie ? reprit-il.

—Oui, monsieur.

—Eh bien, madame, je verrai demain madame de Noiville. Je causerai avec elle, et j'étudierai son dossier. Et je suis convaincu que j'accepterai d'être son défenseur, ajouta-t-il galamment en s'adressant aux deux femmes. Il me paraît difficile, dès à présent, qu'une criminelle inspire de pareilles amitiés.

—Oh ! meroi, monsieur, meroi de toute mon âme ! s'écria Andrée d'un accent de reconnaissance qui émut l'avocat.

—J'aurai le plaisir de vous revoir, après avoir reçu les confidences de madame de Noiville. Vous aurez, sans aucun doute, des renseignements précieux à me donner, mais qui seraient inutiles avant que j'aie pris connaissance des pièces du procès.

Mesdames de Beaumont s'étaient levées pour se retirer.

—Un dernier mot, madame. Savez-vous si le médecin, le complice présumé de votre amie, a choisi son défenseur ?

—Je l'ignore, monsieur.

—Bien, je m'en informerai. Il faudra que je m'entende avec lui et que je corrobore les réponses de ma cliente avec celles de l'autre prévenu.

—Alors, monsieur, je puis compter sur vous ?

—Oui, madame. Demain, je verrai madame de Noiville. Revenez demain soir ; et je vous dirai très franchement mon sentiment.

II.

Le lendemain de ce jour devait être fertile en événements.

Désiré, forcé de rester à l'hôtel pendant quelques jours, pour ne point éveiller les soupçons par de trop fréquentes sorties, et, d'ailleurs, sentant le besoin de laisser un certain espace entre l'emploi répété du poison qu'il tenait en sa possession, n'avait pu mettre à exécution son projet d'un second envoi de provisions de bouche à la comtesse de Noiville, toujours maintenue au plus rigoureux secret dans sa cellule de Saint-Lazare.

Il n'avait donc point revu Prosper. Mais il avait résolu d'en finir, néanmoins, le plus tôt possible, avec Jeanne d'Esparre.

Profitant donc d'une occasion propice, il sortit chargé d'une commission par Alexandre, l'ex-valet de chambre de Gérard de Noiville, et se dirigea aussitôt vers le magasin de Potel et Chabot, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour son envoi précédent.

Il y achetât différents comestibles et choisit quatre pêches superbes et dans un état de maturité parfaite. Il y joignit un petit pain à la croûte dorée, et se fit faire un paquet du tout.

Muni de ces achats, il entra chez un papetier, où il fit emplette d'un paquet de plumes d'oie non taillées. Puis, montant dans une voiture de place, il se fit conduire rue de Valois, au Palais Royal.

Comme il allait monter au bureau du journal, dont Prosper était toujours rédacteur en chef, ce dernier parut sur le seuil de sa maison.

—J'avais à te parler, lui dit aussitôt Désiré à voix basse. Allons chez toi.

—Avenue Trudaine ?

—Oui, et vivement. J'ai là une voiture, je t'emmène.

Prosper monta dans le fiacre sans mot dire, sachant que Désiré n'agissait jamais sans motifs.

—Boulevard de Clignancourt ! fit Désiré en s'adressant au cocher. Vous vous arrêterez au coin de la chaussée.

Puis il prit place aux côtés de Prosper.

—Qu'est-ce que cela ? demanda Prosper en désignant le paquet de vivres qui se trouvait déposé sur le strapontin.

—Ça, c'est le déjeuner de la comtesse de Noiville.

—Que veux-tu dire ?

—Tu le sauras avenue Trudaine. As-tu revu Julie ?

—Oui, le lendemain de la mort de Furet.

—Eh bien !

—Eh bien, tu avais raison. Elle a assez de moi. Elle ne rêve que de se séparer de nous.

Et Prosper raconta en détail la scène que nous avons rapportée précédemment.

—Malheur ! murmura Désiré. C'est une ingrate ! Elle m'a roulé ! ajouta-t-il entre ses dents avec un soupir. Mais, n'importe ! reprit-il plus haut, laissons-la faire à sa tête. Nous n'en serons que plus tranquilles pour agir selon nos intérêts. Et nous saurons bien la retrouver quand il s'agira de régler nos comptes.

Tout en causant, ils étaient arrivés au coin de la chaussée Clignancourt. La voiture s'arrêta, et les deux compagnons mirent pied à terre.

—Maintenant, fit Désiré en s'adressant à son frère, prends ce paquet et rentre chez toi. Dans cinq minutes je t'aurai rejoint. Il vaut mieux qu'on ne nous voie pas rentrer ensemble.

Cinq minutes plus tard, les deux complices étaient réunis à l'abri de tous les regards indiscrets.

—A l'ouvrage ! s'écria Désiré, avec cet entrain qui lui était particulier lorsqu'il s'agissait de quelque acte terrible.

Ce disant, il ouvrait le paquet dont il étala le contenu sur la table.

—Des pêches ! En cette saison ! fit Prosper surpris.

—Un dessert de comtesse ! ricana le petit misérable. C'est un de ces fruits là qui va porter son acquittement à la veuve du comte de Noiville.

Alors, s'asseyant près de la table, il tira de sa poche les plumes d'oie dont il s'était muni, et un petit papier ouvrit. C'était le papier qui contenait la strychnine à laquelle il avait déjà puisé pour se débarrasser du malheureux et inconsolable ami de de feu Chatoyant.

Prosper le regardait faire avec un frisson d'épouvante, sans oser l'interroger.

—As-tu un canif ? demanda Désiré.

Prosper, toujours muet, tira un canif de la poche de son gilet et lui tendit. Son frère s'en empara tranquillement et se mit à couper le tube de la plume, qu'il eut le soin de bien arrondir à chaque extrémité et dont il chassa la pulpe, tout en sifflant entre ses dents.

Ce premier travail terminé, il saisit une pêche, et, sur le côté le moins apparent, il appuya un bout du petit tube qu'il venait de tailler. Le tube entra dans la chair savoureuse du fruit de trois centimètres environ.

Alors, Désiré opéra une légère pesée, en penchant le tube et le retira doucement. Le tube avait fait emporte-pièce.

Le fruit présentait, à la place où il avait été perforé, une excavation ronde et assez profonde. La chair enlevée était dans le tuyau de plume.

Désiré prit deux pincées successives de strychnine qu'il introduisit dans l'excavation ;

« Puis, faisant sortir le morceau enlevé au fruit à l'aide d'une allumette, il rognait des deux tiers le bâtonnet que cela formait, en ayant soin de respecter l'extrémité couverte de la peau extérieure et veloutée, et reboucha l'ouverture du trou.

Cela fut fait si habilement, qu'à moins d'être prévenu, il était impossible de se douter de l'opération que venait de subir le fruit.

—Eh bien ! qu'est-ce tu dis de ça ! demanda alors Désiré, d'un air triomphant.

Prosper était pâle comme un mort.

—Où as-tu trouvé ça ? balbutia-t-il

—Là ! fit Désiré, en se frappant le front. On a de la " ju-gotte ", ou on n'en a pas ! Or, j'en ai ! Celui qui croquera cette pêche.....

Il n'acheva pas.

—Et les médecins diagnostiqueront une attaque d'apoplexie, ajouta-t-il. Voilà qui rendra valable la signature de Julie !

—Ah ! c'est horrible ! murmura Prosper, épouvanté et presque révolté par le calme et le cynisme de son jeune frère.

—Bast ! il ne s'agit pas de faire du sentiment ici. Il s'agit d'hériter ! Tu étais moins mouillée lorsque tu as frappé le comte !

—Celui-là, c'était un homme. Et j'avais à me venger !

Désiré haussa les épaules, comme si les paroles de son frère ne méritaient pas une réponse, et ajouta tranquillement :

—Maintenant, il faut faire parvenir le colis à son adresse.

En un tour de main, il eut refaisé le paquet, ayant soin de placer la pêche empoisonnée bien en vue. Puis il écrivit sur l'enveloppe le nom de Jeanne d'Esparre, en contrefaisant le mieux possible son écriture.

—Je te laisse libre ! Tu peux aller à tes affaires, ajouta-t-il en se tournant vers Prosper. Je n'ai plus besoin de toi ! Tu comprends, je ne pouvais pas manigancer mon petit truc en plein boulevard ! A bientôt ! Je te tiendrai au courant des nouvelles.

Et il fila lentement.

Une fois dehors, il gagna le boulevard Magenta, et s'arrêta au coin de la rue des Petits Hôtels, où, avisant un commissionnaire, il lui donna le paquet en le priant, moyennant une pièce de vingt sous, de le porter à la prison du faubourg Saint-Denis.

Le commissionnaire se mit en route, du pas nonchalant d'un homme qui ne se doute guère qu'il porte la mort entre ses mains.

Désiré le suivait de loin, ne voulant rien laisser au hasard. Il vit son messager frapper au guichet. Il vit la porte s'ouvrir. Il vit un gardien prendre le paquet des mains du commissionnaire. Il vit la porte se refermer.

—Dans le sac ! murmura-t-il.

Et, d'un pas allègre, il redescendit le faubourg Saint-Denis pour regagner l'hôtel de Noiville, après avoir fait la commission dont il était officiellement chargé.

III.

Me Litzelmann, l'avocat choisi par madame de Beaumont pour présenter la défense de la comtesse de Noiville, dans le procès criminel qui allait bientôt s'ouvrir, n'avait point perdu de temps. Dès le lendemain de son entrevue avec la mère d'Andrée, il s'était rendu au palais de justice pour savoir s'il pourrait avoir communication du dossier de l'affaire, et s'il lui serait permis de se mettre en rapport avec sa future cliente.

L'instruction étant terminée et le dossier ayant été renvoyé à la chambre des mises en accusation, ses deux demandes lui furent accordées. L'avocat commença par prendre connaissance du dossier.

Dès cette première et rapide lecture, il comprit quelles charges accablantes pesaient sur Jeanne d'Esparre et sur le docteur Dauray. Tout semblait désigner les deux prévenus comme les véritables assassins de Gérard de Noiville.

Et son premier sentiment fut que celle qu'il avait à défendre devait être coupable.

Cependant, comme le dossier demandait à être étudié avec soin, afin qu'il pût établir dans son esprit une conviction réfléchie, il résolut de remettre à plus tard cet examen attentif, et de commencer d'abord avec la comtesse, sachant par expérience que souvent la vue et la parole de l'accusé sont les meilleurs commentaires de l'accusation, qu'ils confirment ou qu'ils réfutent là où la question est douteuse.

Il se rendit donc rapidement à Saint-Lazare, muni de son autorisation, et demanda à être mis en présence de la prévenue dans le parloir des avocats.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, lorsque Me Litzelmann se trouva en présence de Jeanne d'Esparre fort surprise, et qui avait cru quand on l'avait fait descendre, qu'elle allait se trouver avec madame de Beaumont et sa fidèle amie Andrée.

L'avocat enveloppa la jeune femme d'un rapide regard, habitué à voir vite, bien et profondément, et ne put s'empêcher de tressaillir.

C'est que Jeanne d'Esparre, nous l'avons déjà dit, était charmante, avec ses grands yeux sombres, ses cheveux noirs et crépus, son teint pâle, son visage ovale, aux traits expressifs, fins et distingués.

Les émotions violentes des derniers mois, plus les douleurs et le séjour prolongé de la prison avaient amaigri ses joues et rendu son regard plus profond.

La passion l'avait mûrie, la persécution lui avait donné le sentiment de sa personnalité : ce n'était plus une jeune fille seulement à la façon du bouton qui s'entr'ouvre aux premiers rayons du soleil printanier.

C'était une femme, à présent, une vraie femme, faite femme par l'amour et la douleur.

Malgré cela, il y avait en elle un tel air de douceur et de bonté que Me Litzelmann, avant de l'avoir interrogée, avant d'avoir entendu sa voix, « sentit » qu'elle était innocente.

Il salua son homme du monde la jeune femme qui restait devant lui ne sachant à qui elle avait affaire, ni ce que lui voulait cet inconnu.

—C'est vous, monsieur, lui demanda-t-elle, qui m'avez fait appeler au parloir ?

—Oui, madame.

—Quel que soit le motif qui vous amène, merci, monsieur, car voici la première fois, depuis mon arrestation, que je vois un autre visage que celui de mes geôliers et du juge d'instruction.

—Et je viens de la part de personnes qui vous aiment bien tendrement.

—Mesdames de Beaumont ! s'écria Jeanne avec un élan du cœur.

—Elles-mêmes, madame !

—Ah ! je savais bien qu'elles ne m'abandonneraient pas ! Je savais bien qu'elles ne me croyaient pas coupable. Oh ! cela fait du bien !

—Je vous apporte, en effet, l'assurance de leur constance et active amitié. Je viens en même temps, en ma qualité d'avocat, et sur leur instante prière, me mettre à votre service pour votre défense devant la cour d'assises.

—Et ce sont elles qui vous ont choisi ?

—Oui, madame.

—Alors, monsieur, soyez deux fois le bienvenu !

Elle lui tendit la main avec cette grâce de femme du monde qui a toujours quelque chose d'irrésistible, en ajoutant :

—Puisqu'elles le désirent, puisqu'elles croient que je dois me défendre, eh bien ! je me défendrai !

—N'étiez-vous donc pas dans cette intention ? fit l'avocat surpris.

—Non, monsieur, je vous l'avoue. Il y a des accusations tellement horribles, que je trouve que c'est presque les accepter que de les combattre. La fatalité me poursuit. J'étais décidée à lui laisser accomplir son œuvre, en gardant un silence.

—Qui vous eût perdue à coup sûr ? interrompit Me Litzelmann. D'ailleurs, en parcourant votre première protestation indignée, vous aviez, pour ainsi dire, refusé de répondre.

—Qu'avais-je à dire ? Je suis innocente. Je ne puis le prouver. Quo les hommes me condamnent, si Dieu ne vient pas à mon secours.

—Il ne faut pas désespérer, madame. Certes, la justice humaine n'est pas infaillible, et je ne saurais nier que les apparences ne soient contre vous ; mais, enfin, si nous faisons tout ce qui dépend de nous, nous arriverons, je l'espère, à faire jaillir la vérité...

—Le croyez-vous ?

—Avec votre aide, j'y essayerai du moins, énergiquement, et tout ce qui peut être fait sera fait...

Me Litzelmann se recueillit un instant, puis reprit en la regardant avec une profonde attention :

—J'ai parcouru votre dossier, comme je viens de vous le dire très franchement ; les charges relevées contre vous, au premier abord, semblent accablantes. Mais vous n'êtes pas seule accusée. Et celui qu'on nomme votre complice est probablement l'unique coupable !...

—Lui, monsieur ! s'écria Jeanne en se redressant. Ah ! ne le croyez pas ! Lui, lui, l'homme le meilleur, le cœur le plus noble et le plus dévoué que je connaisse. Lui, commettre un semblable crime ! lui qui poussait la délicatesse et la fierté jusqu'à renoncer à moi, qu'il aimait plus que sa vie, plutôt que de se laisser soupçonner de quelque calcul vil d'intérêt ! Oh ! non ! Monsieur Dauray est aussi innocent que moi. Il le serait davantage même, s'il y avait des degrés dans l'innocence !

—Je vois, madame, que vous l'aimez bien profondément...

—“ Je l'avais déjà vu en lisant vos interrogatoires. Le malheur, c'est que cet amour ardent est justement ce qui donne le plus de vraisemblance à l'accusation qui pèse sur vous deux.

—Je le sais, monsieur ; mais, pour me sauver, je ne le renierai point ! fit elle avec un accent de fierté résignée et de résolution héroïque qui frappa vivement son défenseur.

—Soit, madame. Alors, causons de lui, et dites-moi tout ce qui s'est passé entre vous, sans me rien cacher, sans rien atténuer. L'avocat, comme le médecin, comme le prêtre, est aussi un confesseur. On peut tout lui dire, car il sait tout entendre et il a besoin de tout savoir.

—Et moi, je n'ai rien à taire ! répliqua Jeanne avec dignité.

—Je vous écoute, madame.

Alors, se recueillant, la veuve du comte de Noiville, d'une voix ferme et douce à la fois, commença le récit de sa vie, sans omettre aucun détail, répondant nettement, sans hésitation, aux questions que lui posait Me Litzelmann, lorsque quelque point lui semblait obscur.

Son attention était profonde, et son visage expressif laissait apparaître, parfois, quelque trace de trouble, d'inquiétude ou d'émotion, que Jeanne d'Esparre ne savait trop comment interpréter.

Lorsque Jeanne eut terminé, il y eut un assez long silence. L'avocat semblait repasser dans son esprit le récit qu'il venait d'entendre, et en peser la vraisemblance et la portée.

—Mais, dit-il tout à coup, comment expliquez-vous la présence de Monsieur Dauray dans la rue de l'Université, à pareille heure ?

—Monsieur Dauray m'aimait. Il m'avait suivie à l'église. Il veillait près de moi, attendant l'heure fatale, où je serais à un autre pour se tuer ! Je l'ai compris après ! ajouta-t-elle d'une voix tremblante.

—Hum ! fit Me Litzelmann. Cela peut être vrai, mais cela est bien romanesque pour des jurés, braves gens à qui ces passions déraisonnées sont étrangères, et qui n'y croient guère.

—“ Ils admettent volontiers tous les crimes, toutes les violences, tous les désespoirs, tous les suicides que la passion de l'argent ou l'ardeur des intérêts matériels peut enfanter, mais un homme qui aime ainsi, un homme qui aime à ce point, voilà ce à quoi ils croiront difficilement.

—C'est qu'ils n'ont jamais aimé, répondit simplement la jeune femme. Moi, j'y crois !

—Sans doute, vous y croyez. Et je ne demande pas mieux que d'y croire. Mais la violence de cet amour, si elle est démontrée, et si messieurs les jurés veulent bien l'admettre, tournera encore contre vous, contre lui. Ils se diront alors, que si monsieur Dauray vous aimait jusqu'à ce degré de folie, la jalousie a bien pu le conduire jusqu'au meurtre de son rival.

Jeanne d'Esparre devint très pâle.

—Il ne l'aurait pu qu'avec ma complicité, répliqua-t-elle. Et, encore une fois, je suis innocente !

—Innocente, oui, vous devez l'être, fit-il pensif. Il y a dans cette terrible affaire un mystère qui nous échappe. Enfin, il faut que je voie aussi le dossier de monsieur Robert Dauray. Peut-être trouverai-je dans ses réponses un mot qui m'éclairera.

—Est-ce que vous ne nous défendez pas tous les deux ? dit vivement Jeanne d'Esparre.

—Ce serait imprudent.

—Je ne comprends pas. Notre cause est la même. Nous sommes innocents tous deux, ou coupables tous deux. Je ne séparerai pas ma défense de la sienne.

—Madame ! fit l'avocat en la regardant avec une complaisance attendrie, vous êtes réellement admirable, et vous me faites comprendre qu'on puisse vous aimer comme vous prétendez que M. Dauray vous aime ! Vous le méritez ! On ne saurait vous aimer froidement. Mais vous raisonnez avec le cœur. Moi, j'ai l'habitude de ces sortes d'affaires.

—Laissez-moi agir suivant mon expérience et ce qui me semblera dans l'intérêt de votre cause. Monsieur Robert Dauray sera énergiquement et habilement défendu, soyez-en certain.

—S'il n'a pas encore fait choix d'un défenseur, je lui enverrai un de mes confrères dont je vous garantis le zèle et le talent. Il le verra, il causera avec lui. Et nous combinerons nos efforts.

—Vous croyez à mon innocence, n'est-ce pas, monsieur ? C'est une réponse loyale que je vous demande, d'homme d'affaires, non d'homme du monde.

—A la vôtre, oui, madame, j'y crois.

—Eh bien, vous croirez aussi à celle de monsieur Dauray !

—J'y suis tout disposé. Mais j'ai le devoir de vous dire que je suis épouvanté des charges qui pèsent sur vous et lui. Un dernier mot.

—Dites, monsieur.

—Connaissez-vous des ennemis à M. de Noiville ?

—A peine si je connaissais le comte avant mon mariage.

—Alors, vous ne sauriez soupçonner personne ?

—Personne, non, monsieur.

—Cela suffit pour aujourd'hui, reprit M. Litzelmann. Je vais étudier maintenant votre dossier.

—Et Robert ? demanda-t-elle.

—Je vais également m'occuper de lui sans perdre une minute.

—Merci, monsieur.

Roverrez-vous mesdames de Beaumont ?

—En vous quittant.

—Dites-leur bien que je les aime !

—Je le leur dirai, madame. Maintenant, je vous conseille le calme et la patience. Quant à l'énergie, c'est inutile. Je vois qu'elle ne vous manque pas. A bientôt !

Mo Litzelmann sonna. Un gardien parut aussitôt qui conduisit Jeanne d'Esparro à sa cellule.

IV.

Au moment où Mo Litzelmann allait quitter la prison de Saint-Lazare, après avoir pris congé de Jeanne d'Esparro, en passant devant la geôle il entendit un gardien qui prononçait le nom de la comtesse de Noiville. Ce nom fit relouer la tête à l'avocat qui regarda le gardien, lequel tenait à la main un petit paquet qu'il remit à un employé chargé de la visite des envois du dehors.

Cela n'attira pas autrement son attention, n'y ayant rien d'extraordinaire à ce que Mmes de Beaumont, par exemple, ou Mo Ferté, eussent la bonne idée de faire parvenir à sa cliente quelques-unes de ces petites douceurs que les parents et les amis prodignent habituellement aux prisonniers. Il fit donc ouvrir la porte et continua sa route.

Le paquet dont nous venons de parler, était celui préparé par Désiré Martin, le matin même. L'employé, chargé de la visite, en vérifia le contenu.

—Mazette ! fit-il en voyant les pêches. Encore du fruit ! Et des pêches ! Comme l'autre fois ! Faut croire qu'elle les aime ! On pourrait l'appeler : " La dame aux pêches ! "

Satisfait de son trait d'esprit et n'ayant, d'ailleurs, trouvé rien de suspect dans l'envoi en question, le surveillant appela " l'aboyeuse " que nous avons déjà vue, et lui remit les vivres, en lui disant :

—Pour madame de Noiville, à la pistole.

—Oui, oui, je sais ! répliqua la détenue. Je lui ai déjà porté quelque chose, la semaine dernière.

Et elle se dirigea incontinent vers le quartier occupé par la cellule où l'on venait de réintégrer Jeanne.

Les quatre pêches choisies par Désiré étaient placées sur un petit panier plat, en osier, et attiraient les regards par leur éclat velouté, en chatouillant voluptueusement l'odorat.

Or, " l'aboyeuse, " nous l'avons dit, était fort gourmande. Cette fois encore la tentation fut grande pour elle de chiper l'un de ces beaux fruits. Elle y eut même cédé comme elle l'avait fait précédemment, si les pêches n'avaient été au nombre de quatre.

Mais c'était là un nombre pair, et elle n'osa pas. S'il n'y en avait eu que trois. Mais elle craignait, en en prélevant une, de faire un nombre boiteux, et en prendre deux lui parut excessif, c'est à dire dangereux. Elle arriva donc dans la cellule de Jeanne avec son dépôt intact.

—Voici pour vous, madame, lui dit elle, en posant les divers objets dont elle était chargée sur une petite table de bois blanc.

—Est-ce assez beau, assez appétissant ! ajouta-t-elle en jetant un regard de convoitise sur les fruits. L'eau en vient à la bouche, rien qu'à les regarder !

Jeanne comprit ce regard.

—Vous plairait-il d'y goûter ? fit aussitôt la jeune femme.

—Dame ! madame ! fit l'aboyeuse. Si c'est un effet de votre bonté ! ce n'est pas de refus. Nous ne sommes pas habitués à la prison, nous autres qui n'avons pas déjà nié frioches, dans la haute !

Pendant que la détenue parlait, Jeanne avait pris la pêche la plus grosse et la plus belle.

—Tenez, ma pauvre femme, dit Jeanne en lui tendant le fruit, vous y aurez du moins goûté !

—Merci, madame ! s'écria l'aboyeuse rayonnante, et elle sortit précipitamment, car il lui était défendu de séjourner dans les cellules au-delà des nécessités de son service.

Elle fit quelques pas dans le couloir, puis, réfléchissant que, si les autres détenues lui voyaient ce beau fruit, elle serait peut-être obligée de le partager avec quelqu'une plus intime, elle s'arrêta et mordit à la pêche, à belles dents, et l'avalait en quelques bouchées.

Soudain, elle fit une grimace.

—Malheur ! grommela-t-elle, c'est plus beau que bon. Ça dirait un vrai " chicotin ! "

Elle s'essuya la bouche, cracha et redescendit à son poste dans la cour où elle but un verre d'eau pour chasser la sensation d'amertume qu'elle conservait au palais.

Mais elle avait à peine fini de boire, qu'elle ressentit à la poitrine une sorte de brûlure, comme si on lui appliquait un fer chaud à l'intérieur.

—Ah ! le mauvais fruit, balbutia-t-elle.

A ce moment, le guichet de la geôle s'ouvrit, et le gardien l'appela pour lui remettre un nouveau paquet à destination d'une autre prisonnière.

L'aboyeuse prit le paquet ; mais aussitôt le gardien la vit pâlir, chanceler, et l'objet qu'elle tenait s'échappa de ses mains et alla rouler par terre.

—Qu'avez-vous donc ? s'écria le gardien.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents. 15 cents la douzaine et 2) par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédions tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1890, et les nos complétés (brochés) des années 1831, 1832 et 1833, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (le 1er janvier 1830), et quo nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1830—*Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Saoué par un Violon, Souvenir d'un Juré, Comte Norvand, Gouloiserie honnête*. — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIEME ANNÉE, 1831—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Un Dame de Peque, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1832.

TROISIEME ANNÉE, 1832—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur* (suite et fin), *La grande Hulte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1833.

QUATRIEME ANNÉE, 1833—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Dames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1834.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)